

Une offre inégalement répartie sur le territoire, susceptible de diminuer à terme

Sur les 5 554 radiologues ayant un exercice libéral à la fin de l'année 2004, 73% exercent uniquement en libéral, 19% ont également une activité salariée en centre de santé ou à l'hôpital et 9% sont des praticiens hospitaliers à temps plein exerçant à titre privé à l'hôpital. La profession est principalement masculine (80% des radiologues sont des hommes) et vieillissante (l'âge moyen est passé de 46,6 ans en 1996 à 51,6 ans en 2004 pour les hommes et de 44,9 ans en 1996 à 46,3 ans en 2004 pour les femmes). Une des particularités de la profession réside dans la part élevée, près de 90 %, du conventionnement en secteur 1.

Les effectifs de la profession devraient rester relativement stables sur moyenne période puis fortement baisser. En effet, on dénombrait 7 604 reçus au concours national de praticien hospitalier et qualifiés spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale au 1^{er} janvier 2003 (sources : DREES). Selon certaines projections démographiques¹, les effectifs de ces spécialistes s'élèveront à 7 240 en 2010, 6 360 en 2015 et 5 320 en 2020.

En 2004, la densité moyenne des radiologues libéraux est de 9,2 pour 100 000 habitants, supérieure à la moyenne des spécialistes libéraux (88,1 pour 100 000 habitants). La répartition géographique confirme l'existence de disparités importantes sur le territoire métropolitain. Les critères de densité régionale permettent facilement d'opposer le sud (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et l'Alsace d'une part, au nord-ouest (Picardie, Basse-Normandie, Haute-Normandie et Pays-de-la-Loire), Limousin et Franche-Comté, d'autre part.

Pour les radiologues libéraux, la question de l'équilibre territorial de la répartition est donc primordiale. Les investissements lourds à l'installation ne peuvent être rentabilisés qu'à partir d'un certain seuil d'activité. Le regroupement sur des plateaux techniques de plusieurs spécialités apparaît comme un élément déterminant d'attractivité pour les jeunes ; la formation de manipulateurs dans les régions faiblement dotées et l'aménagement des contraintes en matière de continuité des soins (pôles d'imagerie, par exemple) sont des pistes de réflexion relevées au sein de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé.

Une évolution toujours dynamique de leur activité

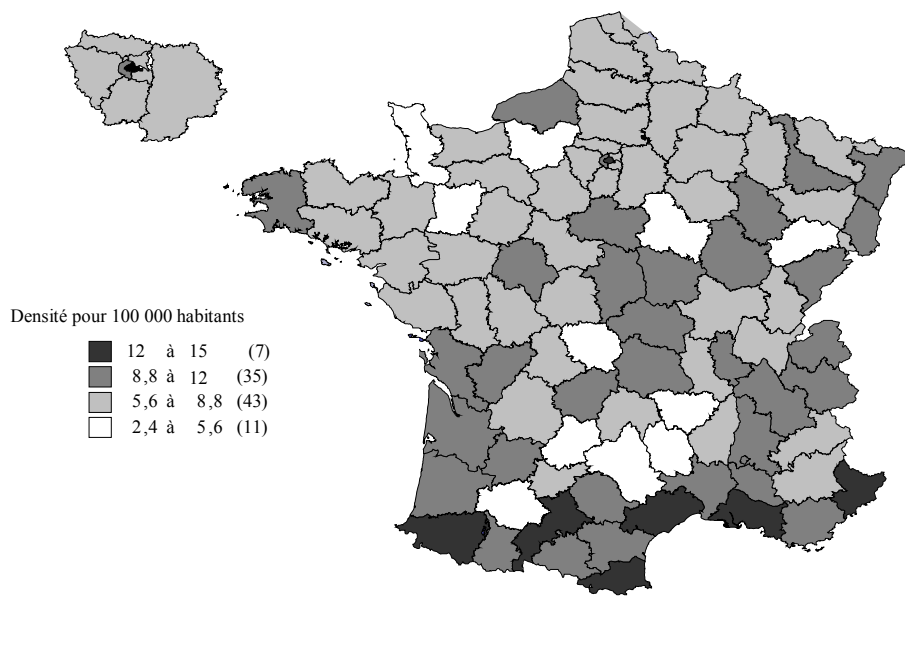
La spécialité de radiologie regroupe quatre types de pratiques : la médecine nucléaire, l'oncologie, la radiothérapie, les diagnostics et l'imagerie médicale. Toutes spécialités confondues, les radiologues réalisent peu de consultations (moins de 20% du nombre d'actes), environ 20% d'actes techniques et 60% d'actes de radiologie.

Entre 2000 et 2004, leur volume d'activité a connu une progression importante : +8,9% en moyenne par an pour les actes de radiologie, +8,3% pour les actes techniques non chirurgicaux et +24,1% pour les consultations. L'activité des radiologues bénéficie notamment depuis 2002 de la mise en place de la campagne de dépistage du cancer du sein (création de lettre-clé ZM). Les spécialistes libéraux en radiodiagnostic et imagerie médicale réalisent près de deux fois plus d'actes que les autres types de radiologues.

¹ Rapport Berléand, Mission « Démographie des professions de santé », novembre 2002.

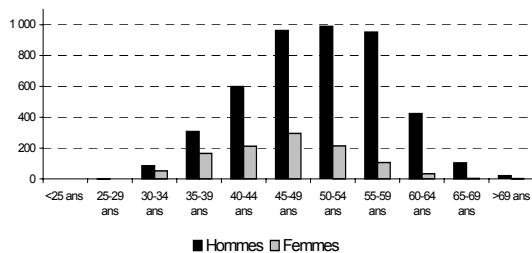
Densité de radiologues au 31 décembre 2004

Nombre de radiologues pour 100 000 habitants



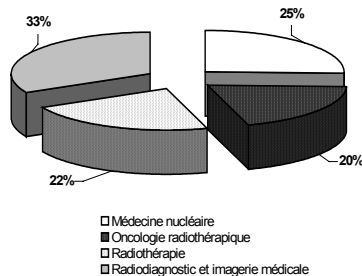
Source : CNAMTS / SNIR

Effectifs de radiologues par âge et par sexe en 2004



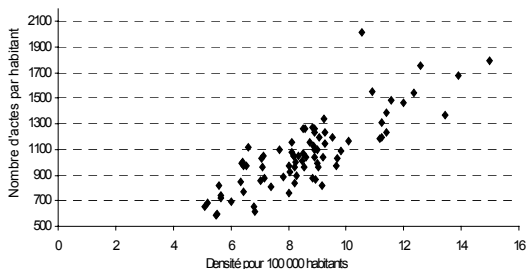
Source : CNAMTS / SNIR

Type d'activité par médecin radiologue en 2004



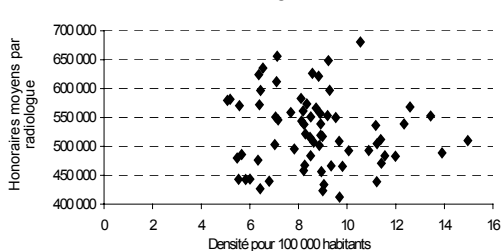
Source : CNAMTS / SNIR

Nombre d'actes par habitant suivant la densité de radiologues en 2004



Source : CNAMTS / SNIR

Honoraires moyens par radiologue suivant la densité de radiologues en 2004



Source : CNAMTS / SNIR

L'analyse des disparités départementales de densités des radiologues libéraux montre que plus cette densité est élevée, plus les assurés sociaux ont recours à leur service d'une part, et plus le nombre d'actes réalisés par radiologue est faible, d'autre part. En revanche, leur activité moyenne ne semble pas affectée par la plus ou moins forte densité des autres praticiens.

Des revenus élevés malgré des taux de charges supérieurs à la moyenne des spécialistes

Les radiologues bénéficient parmi les professionnels de santé des revenus les plus élevés. Le revenu net de charges par radiologue s'élèverait à 196 000 euros en 2004¹. Sur longue période, les radiologues sont les spécialistes qui perçoivent à la fois les revenus les plus élevés et ceux qui ont connu les augmentations les plus fortes (+5% entre moyenne entre 1993 et 2003). Leur pouvoir d'achat a connu une augmentation toutefois plus modérée en 2004 (+2,1% en moyenne).

La croissance de l'activité moyenne des radiologues est un facteur explicatif important de celle des revenus moyens. En 2004, chaque radiologue a perçu en moyenne 527 000 euros d'honoraires totaux soit 2,5 fois plus que la moyenne des spécialistes libéraux. Entre 2003 et 2004, les honoraires moyens liés à une activité à tarifs opposables ont cru de 2,1% dont 2% correspondant au seul effet-volume. Compte tenu de la forte proportion de radiologues exerçant en secteur 1, les dépassements d'honoraires représentent logiquement une faible part de leurs honoraires totaux (environ 2%) et n'ont donc contribué que marginalement à l'évolution de leur revenu individuel.

Par ailleurs, les radiologues supportent les taux de charges les plus élevés comparativement aux autres spécialistes : en 2003, les charges représentaient 57,9% de leurs honoraires nets contre 49,6% en moyenne pour les spécialistes². La spécialité de radiologie se caractérise par un faible taux de charges sociales personnelles (cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives) car la plupart des radiologues exercent en secteur 1 et que leurs taux de cotisations sociales personnelles sont donc moins élevés que ceux des spécialistes en secteur 2. A l'inverse, leurs taux de charges hors cotisations sociales personnelles sont très élevés par rapport aux autres spécialités médicales. Il s'agit en particulier des charges liées aux dépenses courantes (achats, travaux, fournitures, amortissements, transports...), et aux frais de personnel (salaires nets, avantages en nature et charges sociales sur salaires). La radiologie nécessite en effet un nombre important de manipulateurs pour la réalisation des différents actes de radiologie.

Enfin, les radiologues sont souvent regroupés en sociétés civiles professionnelles. Selon une enquête réalisée en 2002 par la DREES et la CNAM, le taux d'exercice en groupe est de 80% pour les radiologues alors qu'il s'élève à 11% en moyenne, pour l'ensemble des médecins libéraux. Cette particularité est liée à la plus grande technicité des actes réalisés par les radiologues.

¹ Source : DREES, *Etudes et Résultats*, n°457, janvier 2006.

² Les spécialités retenues sont les suivantes : anesthésistes, cardiologues, chirurgiens, dermatologues, gastro-entérologues, gynécologues, ophtalmologues, ORL, pédiatres, pneumologues, psychiatres, radiologues, rhumatologues et stomatologues.